



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAUILHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

ENGAGEMENT FEDER POUR L'ACTION QUALITE COMMERCE

Le Président informe l'Assemblée que la CCI s'est engagée à solliciter les fonds FEDER pour la mise en place d'une démarche Qualité Commerce Rhône Alpes, par délibération du 30 novembre 2009.

« Pour autant, le budget ayant évolué, il nous est demandé de soumettre à nouveau à votre approbation cet engagement avec des éléments de financement plus précis », ajoute-t-il.

Vu le nouveau plan de financement :

Ressources	Type d'aide	Montant l'aide	de Acquis	Taux
UE	FEDER	94 020 €	NON	37%
Autres publics financeurs	FISAC Bourgoin Jallieu	12 396 €	OUI	5%
	FISAC CM les Vallons de la Tour	20 880 €	OUI	8%
	FISAC Bièvre Liers	14 106 €	NON	6%
Privé	Bourgoin-Jallieu 8X400 €	3 200 €	OUI	1%
	Vallons de la Tour 9X400 €	3 600 €	NON	1%
	Autres sites 23X400 €	9 200 €	NON	4%
Autofinancement	CCI Nord Isère	96 895 €	OUI	38%
	Total	254 297 €		100%

Au Coeur de l'Action

Vu l'engagement pris par les partenaires de mener à bien cette action,
Vu la délibération du 30 novembre 2009,

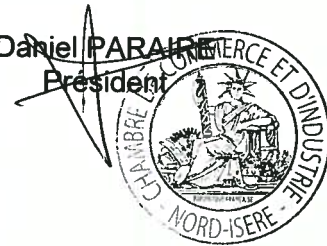
**L'Assemblée autorise à l'unanimité le Président à engager la CCI dans une démarche
Qualité Commerce en sollicitant les fonds FEDER pour 94 020 € et le CRT pour mener
à bien cette action.**

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire



Daniel PARAIN
Président





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAULHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, , Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

**NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
NORD ISERE**

Le Président informe l'Assemblée de la désignation des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère qui seront amenés à représenter celle-ci lors des différentes manifestations.
Sont proposés en qualité de représentants de la Chambre Consulaire :

Au Coeur de l'Action

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE

2, PLACE SAINT PIERRE - B.P. 209 - 38217 VIENNE CEDEX

Tél. 04 74 31 44 00 - TELECOPIE 04 74 31 44 01

PARC TECHNOLOGIQUE - 5, RUE CONDORCET

B.P. 108 - 38093 VILLEFONTAINE CEDEX - TÉL. 04 74 95 24 00 - TELECOPIE 04 74 95 24 01

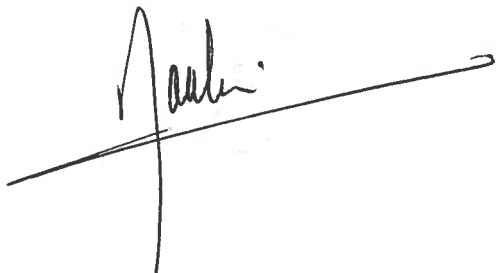
SITE INTERNET : www.ccinordisere.fr - SIRET 183 830 025 00015 - APF 94117

ORGANISMES	Représentant titulaire	Représentant titulaire	Représentant suppléant	Représentant suppléant
ADEIR	Monsieur Bernard COTE			
ADERLY	Monsieur Le Président Daniel PARAIRE			
AEPI	Monsieur Jean Pierre GIRARD			
ASSOCIATION « ENVIE DE VIENNE »	Monsieur Jean-Paul COLEON			
ASSOCIATION D'INVESTISSEMENTS DES TELLINES	Monsieur Christian MARCOU		Monsieur Guy MOULIN	
ASSOCIATION NORD ISERE INITIATIVES	Monsieur Jean-Pierre SEVERAC		Monsieur Alain SUBLET	Monsieur Pierre PERROT
ASSOCIATION SYNDICALE DE L'EMBRANCHEMENT FERROVIAIRE DE LA ZONE PORTUAIRE DE Salaise/SABLONS	Monsieur Christian MARCOU			
BOURBRE ENTREPRISE ENVIRONNEMENT	Monsieur Guy MOULIN			
CAPVOIRONNAIS	Monsieur Jean-Claude MEUNIER-CARUS			
CCCND	Monsieur Jean-Louis GUILLEN			
SYMBORD BOUCLE DU Rhône en Dauphiné	Monsieur Pierre PERROT	Monsieur Jean-Pierre GIRARD	Monsieur Daniel ROUX	
Isère Portes des Alpes	Monsieur Jean-Pierre GIRARD	Monsieur Pierre POLLARD		
Conseil Local de Développement Nord-Isère	Monsieur Jean-Jacques BOCHARD			
CARRERA	Monsieur Jean Pierre GIRARD	Monsieur Christian MARCOU		
COMITE DE SUIVI CREDIT DES PME PMI	Monsieur Jean-Pierre COLEON			
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS ET DES TAXES SUR CA	Monsieur Jean-Claude MEUNIER-CARUS	Monsieur Daniel ROUX	Monsieur Alain SUBLET	Monsieur Olivier MICHEL
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUE SANITAIRES CODERST	Monsieur Jérôme DECHELETTE			
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	Christian MARCOU	Pierre-Olivier BOYER		
CTEF	Monsieur Alain SUBLET			
ENGRAIS SUD VIENNE	Monsieur Christian MARCOU			
ESPACE NUMERIQUE ISERE	Monsieur Fernand PAULHAC			
ISERE STOCKAGE	Monsieur Le Président Daniel PARAIRE	Monsieur Christian MARCOU		
MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LA QUALITE RHONE-ALPES	Monsieur Jérôme DECHELETTE			
OITC COMMISSION AIR	Monsieur Pierre-Olivier BOYER			
OITC COMMISSION FER	Monsieur Pierre-Olivier BOYER			
OITC COMMISSION ROUTE	Monsieur Guy MOULIN			
OITC COMMISSION TRANSPORT FLUVIAL	Monsieur Christian MARCOU			
OITC OFFICE DES TRANSPORTS, PTT ET COMMUNICATION SUD EST	Monsieur Pierre-Olivier BOYER	Monsieur Christian MARCOU	Monsieur Guy MOULIN	
POLE INNOVATIONS CONSTRUCTIVES	Monsieur Michel GABILLON			
POLE INTELLIGENCE LOGISTIQUE	Monsieur Christian MARCOU			
RHONE PLURIEL	Monsieur Le Président Daniel PARAIRE	Monsieur Hamar MAAMIR	Monsieur Bernard COTE	
RHONE PLURIEL INITIATIVES	Monsieur Hamar MAAMIR	Monsieur Claude NORMAND		
SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DE LA BOURBRE (SAGE)	Monsieur Guy MOULIN			
SYNDICAT VALS DU DAUPHINE EXPANSION	Monsieur Cédric VAUCHEL	Monsieur Paul LAVIE		
IFA DES ALPES	Madame Florence HUGUES			
TUNNEL ROUTIER DU FREJUS	Monsieur Jean-Paul COLEON			
Lycée LA PLEIADE	Monsieur Pierre PERROT			
COMMISSION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE DES CHANCES ET DE LA CITOYENNETE	Madame Viviane BOREL			
SAGE BIEVRE LIERS VALLOIRE	Monsieur Michel GABILLON			
ALLIANCE EGC PRO	Madame Florence HUGUES	Monsieur Jean-Pierre GIRARD		
COMMISSION SPECIALISEE EN MATIERE DE TAXE D'APPRENTISSAGE	Madame Florence HUGUES			
CREATION TETE DE RESEAU CFA	Monsieur Jean-Pierre GIRARD			
DDTE	Monsieur Jean-Claude MEUNIER-CARUS		Monsieur Michel GABILLON	

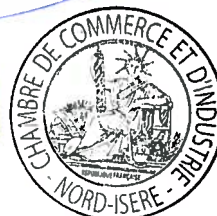
Considérant la liste proposée, l'Assemblée donne validation à l'unanimité pour désigner les 63 noms annoncés en tant que représentants de la CCI Nord-Isère

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Moulin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Daniel PARAIRE
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paraire', with a large, stylized loop.



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAULHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

DESIGNATIONS DES CONSEILLERS TECHNIQUES MANDAT 2010-2015

Le Président informe l'Assemblée que le Règlement Intérieur prévoit dans son article 7-2 que la CCI peut faire appel aux directeurs départementaux des grands services d'intérêt général et à tout responsable économique susceptible d'apporter des éléments d'information dans l'examen des questions étudiées par elle. Ce sont les conseillers techniques.

Vu la liste des organismes qui accompagnaient la CCI sous le mandat précédent, l'Assemblée valide à l'unanimité les structures qui devront désigner un représentant pour travailler aux côtés de la CCI :

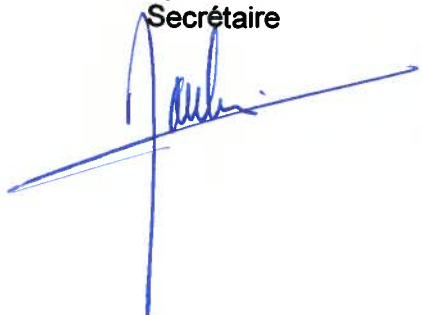
Fret SNCF
Voies Navigables de France
le Pôle l'Emploi
la DREAL
la Compagnie Nationale du Rhône
l'URSSAF
la Centrale Nucléaire de Saint Alban
Saint Maurice
la Banque de France
la DIRECCTE
La Poste
ERDF GRDF
les Services Fiscaux

Au Coeur de l'Action

le Receveur des Finances
et le Conseil Général de l'Isère

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire



Daniel PARFAIRE
Président





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAUILHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENGRAIS SUD VIENNE

Le Président informe l'Assemblée de la signature de convention de partenariat avec Engrais Sud Vienne pour l'occupation temporaire du domaine public, sur le Port de Vienne Sud Salaise/Sablons.

Cette convention court aujourd'hui jusqu'en 2013.

Or cette convention doit être révisée pour :

s'engager pour une durée qui coïnciderait avec notre sous-concession engagée avec la CNR, c'est-à-dire, 2023.

Et étendre la superficie d'engagement

Au vu des explications données, l'assemblée autorise à l'unanimité, le Président à engager la CCI Nord-Isère dans ces démarches de révision de cette convention d'occupation temporaire du domaine public sur le Port de Vienne Sud Salaise/Sablons et à signer tout document en ce sens.

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire

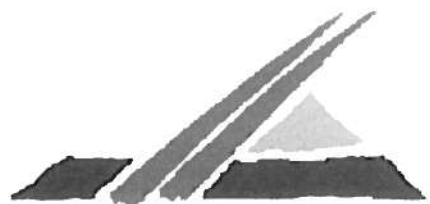
Daniel PARAIRE
Président



Au Coeur de l'Action

2, PLACE SAINT PIERRE - B.P. 209 - 38217 VIENNE CEDEX
Tél. 04 74 31 44 00 - TELECOPIE 04 74 31 44 01

ESPACE D'ACCUEIL VILLEFONTAINE - PARC TECHNOLOGIQUE - 5, RUE CONDORCET
B.P. 108 - 38093 VILLEFONTAINE CEDEX - TÉL. 04 74 95 24 00 - TELECOPIE 04 74 95 24 01



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAUILHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VAREGIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

BUDGET RECTIFICATIF 2011 N°1

Le Président rappelle que lors de l'Assemblée Générale du 15 novembre 2010, la précédente mandature a voté le budget primitif 2011, présenté à l'équilibre.

Le projet de budget rectificatif a, comme il se doit, été examiné par les membres de la Commission des Finances dont le Président, Jean-Pierre GIRARD en décrit les grandes lignes ainsi :

« Le budget de fonctionnement est de 11 885 000 €.

La Taxe Additionnelle à la Cotisation Foncière des Entreprise, ressource fiscale de la CCI, est de 6 009 500 €. Elle est affectée au Service Général et représente 83 % des ressources de ce Service et 51 % des ressources totales de la Chambre.

Les autres produits (dont chiffre d'affaires et subvention) d'un montant de 5 759 817 € sont répartis 22 % au Service général, 35 % au Service Formation, 43 % au Service Port.

Les charges de personnel représentent 51 % des dépenses soit 6 078 808 € et sont réparties 65 % au Service Général, 21 % au Service Formation, 14 % au Service Port

Les autres charges sont de 5 805 753 € et sont réparties 59 % au Service Général, 14 % au Service Formation, 27 % au Service Port.

Les remboursements d'emprunts d'un montant de 561 156 € concernent 59 % le Service

427

427

L'endettement de la Chambre au 31 décembre 2010 est de 11 000 000 € dont 90 % pour le Service Général correspondant notamment à la construction du bâtiment ISFO et 10 % pour le Service Port.

Après le rappel de ces grandes lignes nous voici dans l'examen du projet de budget rectificatif n° 1 de 2011.

Dans le cadre de la mutualisation régionale qui fait suite à la RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques), les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Région Rhône Alpes se sont regroupées autour de la Chambre Régionale pour concrétiser le PROJET FINANCES RHONE ALPES.

Ce projet consiste à la mise en place d'un nouvel outil de gestion-comptabilité-finances mutualisé qui permettra d'optimiser le travail en réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales, tout en garantissant leur autonomie et indépendance, dans une logique d'économie et de cohérence régionale voulue par la loi.

Fruit du dialogue conduit en 2010 avec les CCI Territoriales de Rhône Alpes, la solution de gestion complète retenue pour ce projet est celle d'Iris Finances de Lefebvre Software, qui comporte six modules : gestion financière et comptable, achats, subventions, marchés publics, recouvrements et trésorerie avancée.

Ergonomique, ce nouveau progiciel permettra à chaque CCI Territoriale d'optimiser ses processus internes grâce à des outils intégrés (limitation de redondances, saisies à la source, dématérialisation, gestion documentaire, validation par workflow) et facilitera également la mise en réseau et la cohérence des pratiques de travail des CCI Territoriales de Rhône Alpes.

En ce qui concerne la CCI NORD-ISERE, l'adhésion à ce projet a été validée par le Bureau de notre Chambre le 11 octobre 2010.

Le projet prévisionnel est de 2 000 000 €. La CCI Régionale finance sur son fonds de roulement un montant de 750 000 €, le reste étant réparti entre les Chambres de la Région au prorata du nombre de licences des modules principaux.

Le coût prévisionnel pour la CCI NORD-ISERE est de 170 000 € réparti :

- 12 000 € en achats & charges externes (reprises des données et maintenance 2011)*
- 16 000 € en formation*
- 142 000 € en investissements.*

Ce coût de 170 000 € sera financé sur notre fonds de roulement qui, après prise en compte de cet élément, sera de 2 763 070 € au 31 décembre 2011 correspondant à 5.5 mois de notre ressource fiscale.

Après avoir examiné ce projet de Budget Rectificatif n°1 de 2011, la Commission des finances a, à l'unanimité, émis un avis favorable à sa présentation à l'Assemblée Générale ».

L'Assemblée, au vu des explications qui sont données, vote à l'unanimité le budget rectificatif N° 1 pour 2011.

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAUILHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

ENGAGEMENT PAR CONVENTIONS DE LA CCI NORD-ISERE

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Vu la liste des conventions qui suit et qui a été présentée par Daniel PARAIRE aux élus :
Convention dans le cadre du Plan de revitalisation PLAYTEX pour soutenir la création d'emplois sur le territoire des Vals du Dauphiné. La CCI intervenant en tant que relais pour la mise en relation avec les entreprises à aider.

Convention de partenariat de reconduction de l'adhésion au Club des Entrepreneurs, dans lequel la CCI s'est engagée, et qui s'est donné pour objectif de faciliter et d'accélérer le développement des Aéroports de Lyon, améliorer sa fonctionnalité et assurer sa promotion et sa valorisation au profit du développement économique de Rhône Alpes. (5 000 € de cotisation sont à verser).

Convention pour l'organisation du Rhône Alpes Isère Tour 2011 puisque la CCI Nord-Isère est partenaire de l'événement depuis plusieurs années maintenant et mettra à disposition des bénévoles de cette organisation ses locaux de l'ISFO du 12 au 16 mai 2011. (19 000 € seront versés au RAIT)

Au Cœur de l'Action

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE

2, PLACE SAINT PIERRE - B.P. 209 - 38217 VIENNE CEDEX

Tél. 04 74 31 44 00 - TELECOPIE 04 74 31 44 01

PARC TECHNOLOGIQUE - 5, RUE CONDORCET

B.P. 108 - 38093 VILLEFONTAINE CEDEX - TÉL. 04 74 95 24 00 - TELECOPIE 04 74 95 24 01

Convention de partenariat à engager pour le Port de Vienne Sud Salaise/Sablons avec PROMO FLUVIA pour une cotisation de 350 €. Cette association vise à développer la voie d'eau en proposant des mises en réseau ou des formations aux structures qui œuvrent sur la thématique fluviale.

L'adhésion à Med Link Port, pour le Port de Vienne Sud Salaise/Sablons, qui nous permet d'entrer dans des dispositifs de salons commerciaux pour faire valoir l'action du Port au cœur des ports français, notamment aux côtés du Port Autonome de Marseille et de Voies Navigables de France. (La cotisation est de 600 €).

Renouvellement de la convention de partenariat avec EGEE, Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise qui nous accompagne sur le tutorat à la création et la recherche de nouveaux exportateurs. Nous engageons cette année un accompagnement en matière de formation également.

Renouvellement des conventions d'occupation des locaux de la CCI avec Nord-Isère Initiatives et l'Espace Numérique Isère à Villefontaine, et avec Envie de Vienne, la Foire de Vienne et le Mouvement Français pour la Qualité Rhône Alpes à Vienne. Cela sans contrepartie financière si ce n'est les frais de structures.

Renouvellement de partenariat avec le MEDEF pour l'organisation de leur assemblée générale à hauteur de 3000 €.

Adhésion au Club 2018 pour soutenir la candidature française pour les JO 2018. L'adhésion est de 1000 €.

Partenariat pédagogique pour le fonctionnement de l'ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE de la CCI Nord-Isère, mis en place avec la CCI de la Drôme. Il s'agira d'une convention de mise en commun d'un dispositif pédagogique pour les EGC Nord-Isère et Valence.

Convention Alliance d'Expertises avec CYC3. Il s'agit d'un échange de bons procédés pour la mise en place de formations continues selon un concept créé par CYC3 sur la thématique de la performance à destination des chefs d'entreprise ou de cadres dirigeants. La CCI aura en charge la responsabilité et la coordination des trois premières formations issues du concept. Au titre de sa mission, la CCI recevra la moitié du forfait coordination. L'autre moitié sera reversée au groupe CYC3.

Groupement de commandes à constituer avec la CCIR pour mutualiser les achats entre les 11 CCIT de Rhône Alpes. Une liste d'achats sera fournie pour faire l'objet d'une mutualisation dans le cadre d'un calendrier prévisionnel et pouvant donner lieu à des marchés régionaux.

L'engagement par convention pour la gestion de la cafétéria de l'ISFO, suite à un avis d'appel à concurrence lancé par la CCI.

L'Assemblée, au vu des explications qui sont données, donne validation à l'unanimité pour ces engagements et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer ces conventions de partenariats au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire



Daniel PARZIFRE
Président





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAULHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, , Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

**DESIGNATIONS DES PERSONNES QUALIFIEES
DE LA CCI NORD-ISERE POUR 2010-2015**

Le Président de la CCI Nord-Isère informe l'Assemblée que la CCI doit désigner des personnes qualifiées, qui comme le prévoit le Règlement Intérieur, siégeront aux côtés des élus et des membres associés.

Il rappelle que cette catégorie est propre à notre Compagnie consulaire puisque le règlement intérieur prévoit que le Bureau peut faire appel à des personnalités locales ou d'anciens membres dont l'expérience et la connaissance des entreprises et du monde économique en général peuvent apporter une utile contribution aux travaux de la CCI.

Il souligne qu'une fois désignées, ces personnes qualifiées participent aux séances, et aux groupes de travail au même titre que les membres élus ou associés, mais avec seulement une voix consultative, comme c'est le cas pour les membres associés.

Il précise que leur nombre n'est pas limitatif et propose la liste suivante :

Colette ALIX / Entreprise THEVENON à VIENNE
Alain-Jean BERTHELET / Entreprise BERTHELET à CREMIEU
Gérard BOUVIER / LA CAILLITE à LA CHAPELLE DE LA TOUR
Laurent CAMPEGGIA / MARAICHER non sédentaire à SAINT DIDIER DE LA TOUR
Antoine CATALDO FAURE / FAURE TOURISME à VALENCIN
Florence CHAUDET / DECOLAND à MONTALIEU-VERCEU
Pascal CHAUMARTIN / Magasin PHOX à VIENNE

Magasin PHOX à VIENNE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE

2, PLACE SAINT PIERRE - B.P. 209 - 38217 VIENNE CEDEX

TÉL. 04 74 31 44 00 - TÉLÉCOPIE 04 74 31 44 01

PARC TECHNOLOGIQUE - 5, RUE CONDORCET

B.P. 108 - 38093 VILLI-FONTAINE CEDEX - TÉL. 04 74 95 24 00 - TÉLÉCOPIE 04 74 95 24 01

François GACHET / GACHET TP à CHAMPIER
Jean-Luc GIROUD / FRANCE ALU COLOR à MARCILLOLES
Michel HILT / SARL RETRO LOISIRS aux AVENIERES
Francis LEMAHIEU / Entreprise ASCOREL à PONT-EVEQUE
Jean-Philippe VARGAS / POMPES FUNEBRES à HEYRIEUX
René VIAL / Magasin WELDOM à MORESTEL
Pascal VILLEBROD / SOMEP CMIV à VEYRINS-THUELLIN

L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation à l'unanimité pour que les personnes citées soient désignées en tant que personnes qualifiées de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire



Daniel PARAIN
Président





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAUILHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, , Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

**INDEMNITES DE MANDAT POUR LES MEMBRES ELUS DU BUREAU
DE LA CCI NORD-ISERE**

Le Président informe l'Assemblée que conformément aux textes, l'Assemblée générale alloue à son Président et aux Membres du Bureau une indemnité globale pour frais de mandat déterminée en fonction du nombre de ressortissants et de la valeur du point d'indice de rémunération du personnel administratif de la CCI.

Il rappelle que l'indemnité globale pour frais de mandat est applicable suivant le barème fixé par l'arrêté du 11/06/1992. Ce barème est codifié par l'article A712 2 du Code du Commerce.

L'indemnité globale de frais de mandat est fonction du nombre de ressortissants de la compagnie consulaire et est exprimée en nombre de points d'indice de rémunération du personnel administratif de la Chambre soit 600 pour la CCI Nord-Isère (correspondant au barème appliqué de 10 000 à 29 999 ressortissants).

La valeur du point d'indice est fixée par la Commission Paritaire Nationale servant de base au calcul des rémunérations soit 4,666 au 01/07/2010.

L'article 3 de l'arrêté du 11/06/1992 prévoit en cas de pluralité de bénéficiaires la majoration de l'indemnité au maximum d'une somme équivalent à 150 points d'indice. Soit une indemnité globale maximum pour frais de mandat correspondant à la valeur de 750 points soit au 1/1/2011 : 41 994 €.

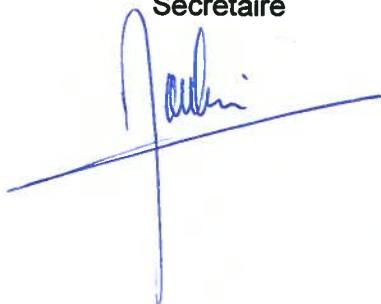
Au Coeur de l'Action

Le Bureau réuni le 21 février 2011, a validé la proposition de ne pas modifier le fonctionnement antérieur en faisant bénéficier chaque membre du bureau d'une indemnité de 270 € mensuels et de 1070 € pour le Président.

L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation à l'unanimité pour ces propositions.

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
DE VIENNE - LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2011**

Membres Présents :

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Pierre POLLARD, Christian MARCOU, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Guy MOULIN, Pierre-Olivier BOYER.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Fernand PAUILHAC, Jean-Jacques PILLON, Dann RAMSTEIN, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Vincent SAUVINET, Sylvain SERRE COMBE, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Bernard COTE, Christophe CARRON, Jacques CHANUT, Claude FORCHERON RIBIERE, Christine MEDAKSIAN, Mathieu SABARD.

Nombre de Membres Elus : 40 (quorum à 21)

Nombre de Membres Elus présents : 34

AUTORISATION GENERALE D'ESTER EN JUSTICE

Vu que le Code de Commerce octroie au Président d'une CCI, la responsabilité de représenter l'assemblée auprès des pouvoirs publics et dans tous les actes de la vie civile.

Vu que le Code de Justice Administrative, quant à lui, fixe le principe selon lequel toute personne agissant en justice au nom d'une personne morale doit être en mesure de justifier sa qualité à agir.

Vu que la jurisprudence impose une habilitation spécifique des dirigeants préalablement à la mise en mouvement de l'action publique au nom de la personne morale.

L'Assemblée valide, à l'unanimité, une délégation générale, pour autoriser le Président de la CCI Nord-Isère, à intenter une action en justice ou à agir dans tous les contentieux de la CCI Nord-Isère, et ce pour la durée du mandat.

L'Assemblée autorise également le Président de la CCI Nord-Isère à déléguer ses pouvoirs en la matière, à l'un des vice-présidents de la Compagnie Consulaire, ou tout autre auxiliaire de justice ou officier public ministériel habilité.

Fait à Villefontaine le 28 Mars 2011
Pour valoir ce que de droit

Guy MOULIN
Secrétaire

Daniel PARAIRE
Président



Au Coeur de l'Action
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD-ISÈRE
2, PLACE SAINT PIERRE - B.P. 209 - 38217 VIENNE CEDEX
Tél. 04 74 31 44 00 - TELFCOPIE 04 74 31 44 01
PARC TECHNOLOGIQUE - 5, RUE CONDORCET
B.P. 108 - 38093 VILLEFONTAINE CEDEX - TÉL. 04 74 95 24 00 - TELECOPIE 04 74 95 24 01